

Lisieux : au collège Gambier, des horaires aménagés pour la musique et la danse

Le collège Gambier de Lisieux (Calvados) met en place tous les ans des classes à horaires aménagés pour permettre à des élèves d'apprendre la musique et la danse.



Les classes à horaires aménagés réunissent des amoureux de la musique et de la danse.

Les classes à horaires aménagés du collège Marcel Gambier de Lisieux (Calvados) proposent un cursus musique ou danse gratuit pour les familles, en partenariat avec le conservatoire.

De 5 à 7 h d'enseignement artistique

Les élèves suivent un cursus avec des volumes horaires légèrement diminués dans certaines disciplines et un enseignement artistique de 5 h à 7 h suivant les années du cursus, avec 2 h d'édu-

cation musicale au collège et de 3 h à 5 h au conservatoire pour les cours d'instrument, de formation musicale, de pratiques d'ensemble voire d'ateliers pour les musiciens, ou de danse classique et contemporaine, de culture chorégraphique et d'ateliers pour les danseurs.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une pratique artistique antérieure, même si cela est conseillé. La motivation est le critère déterminant pour l'admission.

[Lisieux : relancée, l'Apec « a un rôle à jouer dans l'avenir du conservatoire »](#)

Les enfants sont amenés à participer à des projets artistiques stimulants au conservatoire et au collège pendant tout le cursus qui les amènent à se produire régulièrement. Il reste encore des places, il faut retirer un dossier au conservatoire et le rendre d'ici ce vendredi 22 mars 2024.

« L'inscription d'un enfant en horaire aménagé est dérogatoire, précise David Hartmann, le proviseur. Il n'est donc pas nécessaire de dépendre de l'établissement scolaire pour y participer. »